Image not found or type unknown

Violence Policière contre mineur

Par **Bertrand Durif**, le **01/11/2017** à **01:37**

Bjr, tout à l'heure, nous avons joués avec un extincteur (nous sommes les 4 mineurs l'ainé 16ans le cadais 14ans), un témoin nous a dénoncés à la police et donc ils sont intervenus. On a reconnu les fait sur place (on a dit qu'on avait jouer avec) et toujours sur le respect et le vouvoiement. Cependant, eux, nous ont super mal parlés dès leur arrivée.
Ils nous ont dit on vous embarque (nous avions tous un casier judiciaire vierge) mon cousin a reculer d'un mètre ils sont venu à 4 sur lui l'ont frappé! Nous voulions intervenir vu comment ils l'ont maîtrisés. On a été menottés et plaqués au sol. Dans la voiture, ils roulaient comme des bals avec la sirène, grillaient des feux rouges. Je rappel que nous avions que joués avec un extincteur. Dans la voiture une policière nous a super mal parles (toi ta gueule, j'en ai rien a foutre, ferme la...), et pourtant nous étions tous dans le respect et le vouvoiement. Nos parents venu nous chercher ont constatés les fait que un d'entre nous était sévèrement marqués au visage, c'est partit en vril avec la Police. Nous sommes partit à l'hopital et mon cousin et atteint d'une hémorragie interne de l'oreil. Plusieurs marques sur le cou. Nous décidons de porter plainte. J'aimerai avoir vos avis et la peine encouru pour la « dégradation » d'un extincteur.

Par **Visiteur**, le **01/11/2017** à **07:52**

Bonjour,
Sans entendre la version des "adversaires", impossible d'analyser la situation et d'évaluer la peine encourue.

Par **Bertrand Durif**, le **01/11/2017** à **12:38**

Les témoins ont dit que nous avions ouvert l'extincteur. Les policiers ont constatés qu'il était encore plein, et c'est vrai car nous avions utilisé même pas le quart du quart... c'etait juste pour essayer.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés